

*Initiatives ministérielles*

rôle pour le budget de 1996. Cela me permet de réitérer le sincère défi que j'avais lancé à tous les députés de la Chambre.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier, au nom du ministre des Finances, le comité des finances du travail qu'il a accompli non seulement au sujet des consultations pré-budgétaires, mais aussi sur de nombreuses autres questions. Je vois que mes collègues des deux partis d'opposition sont ici et je voudrais les remercier également.

Le président du comité des finances, qui était ici plus tôt pour présenter un rapport, nous a dit hier que le comité des finances s'était réuni plus de deux cents fois depuis que le gouvernement a été formé. Il a une charge de travail considérable. La participation aux réunions est exceptionnelle. Il y a une continuité dans les délibérations du comité. La collégialité qui se dégage de l'organisation de notre travail est hautement appréciée. Nous savons que, dans une assemblée sectaire, il y a des divergences naturelles, dont certaines sont extrêmement profondes, mais il est également rassurant, pour ceux d'entre nous qui siégeons au Parlement, de voir un comité qui fonctionne aussi bien. Au nom du ministre, je remercie tout le monde et je souhaite aux députés de bonnes fêtes de fin d'année. J'espère que nous pourrons continuer cet excellent travail dans la nouvelle année.

Le débat d'aujourd'hui porte sur l'ensemble des travaux du comité, ainsi que de certains députés. Depuis septembre, nous avons rencontré des Canadiens, non seulement à Ottawa, mais dans tout le pays. Le comité s'est scindé en deux. La moitié des membres sont allés vers l'Ouest et l'autre moitié, vers la région de l'Atlantique et Montréal. Nous avons entendu des centaines de témoins lors d'une série de tables rondes. Nous avons également entendu des présentations individuelles. Le public intéressé et les membres du comité sont de plus en plus au courant du processus. Nous avons eu d'excellents débats.

Je voudrais souligner le travail des organismes de charité qui nous ont donné quelques nouvelles idées. Je voudrais aussi souligner le travail des coalitions de la santé qui nous ont fait certaines suggestions sur ce que le budget devrait prévoir dans le domaine de la santé. Nous avons entendu également les représentants de plusieurs organisations de gens d'affaires, qui nous ont parlé de leur optimisme face à l'économie et en même temps de leurs désirs de voir certains changements dans la façon de fonctionner du gouvernement.

Ces suggestions sont toujours considérées. Elles sont toujours acceptées de bonne foi. Elles sont très appréciées. Le gouvernement a l'intention de mettre nombre de ces idées en pratique. Le gouvernement attend le rapport du comité qui sera déposé à la Chambre pendant l'interruption de Noël. Il aura alors de nouvelles idées et un aperçu de ce qui devrait être fait.

Le ministre des Finances a comparu devant le comité la semaine dernière. Il a présenté sa conception de l'orientation qu'il nous faut suivre, à savoir qu'il faut porter le déficit à 2 p. 100 du PIB d'ici deux ans. Tel était l'élément nouveau pour la deuxième année de notre objectif continu. Le comité a approuvé de tout coeur la proposition, malgré deux voix dissidentes. Dans l'ensemble, le comité a reconnu que le ministre avait très clairement

énoncé notre nouvel objectif. Je crois que les parlementaires, les Canadiens et les gens dans le monde qui surveillent la situation financière du Canada se sont réjouis des propos du ministre.

Un des engagements qui ont valu à notre gouvernement d'être porté au pouvoir a été celui de modifier véritablement la façon dont le gouvernement fédéral gère son processus décisionnel en matière de finances, en offrant à la population un plus grand accès à l'information et en accordant aux Canadiens et à leurs représentants, les députés, un rôle réel dans l'élaboration d'un plan d'action national.

[Français]

La plus récente mise à jour économique et financière, présentée la semaine dernière par le ministre des Finances au Comité permanent des finances de cette Chambre, témoigne de façon très concrète de cet engagement à rendre publiquement compte de notre action et à prendre nos décisions de façon transparente. Il en va de même de ce débat.

• (1130)

Cela m'amène à parler du défi que je dois de nouveau lancer à mes honorables collègues de tous les partis, à savoir qu'il faut profiter de cette occasion pour fournir au gouvernement des avis concrets, réfléchis et non partisans. C'est en effet l'occasion de faire vraiment la différence dans l'intérêt de nos commettants et de tous les Canadiens.

[Traduction]

Le budget de 1995 a démontré clairement et d'une façon convaincante que la participation de la population et des parlementaires était appréciée par notre gouvernement qui en tient compte. Ce qu'a confirmé le bon accueil que la population a fait à ce budget.

Encore et toujours, ce seront les idées et les suggestions de tous les députés qui domineront ce débat. Une définition claire et précise du contexte dans lequel s'inscrivent les enjeux est souvent une condition préalable à un échange fructueux. Or, en matière de planification budgétaire, le contexte se ramène à l'économie du Canada et à la situation financière du gouvernement.

J'aimerais toucher un mot sur les grandes lignes de l'exposé que le ministre des Finances a fait devant le Comité des finances la semaine dernière. À l'instar du ministre des Finances, permettez-moi d'insister d'abord sur un aspect fondamental.

L'objectif de notre gouvernement n'est pas simplement de présenter un bilan mieux équilibré. C'est d'offrir un meilleur pays et de faire en sorte que notre économie puisse générer le genre d'emplois et le genre de croissance qui amèneront les Canadiens à avoir confiance en l'avenir. C'est une des grandes raisons pour lesquelles nous maintiendrons le cap sur nos engagements en faveur de l'assainissement des finances publiques.

Il n'y a aucune contradiction entre la réduction du déficit et la création d'emplois. La réduction continue du déficit est essentielle si nous voulons que les taux d'intérêt baissent, ces taux d'intérêt qui font obstacle à la création d'emplois.